

FONDS D'URGENCE DE L'UNESCO POUR LE PATRIMOINE

Dans les situations de conflits ou de catastrophes naturelles, la culture est particulièrement mise en danger de par sa vulnérabilité et sa grande valeur symbolique. L'UNESCO coopère avec la communauté internationale afin de protéger la culture et utiliser son potentiel pour prévenir les conflits, faciliter le rétablissement de la paix et réduire les impacts négatifs sur les vies, les biens et les moyens d'existences en cas de catastrophe naturelle.

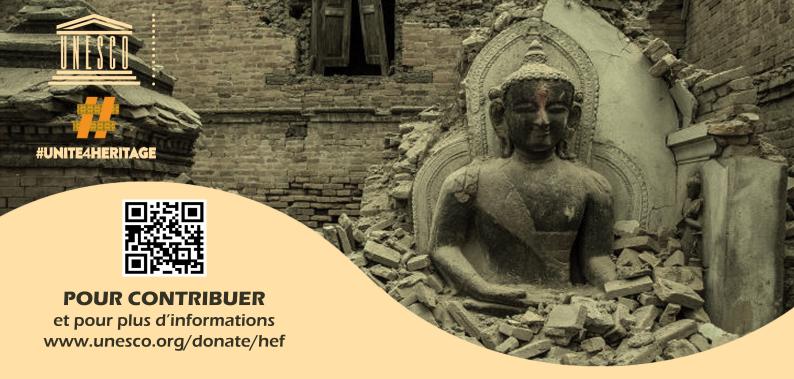
Le Fonds d'urgence pour le patrimoine est un fonds multi-donateurs pour la protection du patrimoine dans les situations d'urgence. Il a été créé par l'UNESCO pour financer les activités et les projets permettant à l'Organisation d'assister ses États membres dans la protection du patrimoine naturel et culturel face aux catastrophes naturelles et aux conflits par la préparation et la réponse efficace aux urgences.

"La coopération de tous est essentielle.

Il n'y a pas de limites à ce que nous pouvons faire si nous nous unissons pour défendre le patrimoine et notre histoire partagée.

Les enjeux sont majeurs - mais nous pouvons agir, comme nous l'avons fait par le passé."

Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO



FONDS D'URGENCE DE L'UNESCO POUR LE PATRIMOINE

Nous protégeons la culture dans les situations d'urgence

La culture est de plus en plus menacée par les conflits et les catastrophes naturelles. L'UNESCO œuvre pour assurer sa protection, en soutenant les communautés dans la préparation et la réponse aux situations d'urgence. Ceci contribue à rétablir espoir et cohésion sociale, préserver les moyens d'existence et favoriser la réconciliation.

REJOIGNEZ CET EFFORT

Soutenez la réhabilitation culturelle des communautés

L'UNESCO et ses partenaires locaux œuvrent à la réhabilitation du patrimoine culturel détruit ou endommagé dans les conflits ou les catastrophes naturelles. A Tombouctou, au Mali, l'UNESCO a soutenu des associations locales de maçons dans la reconstruction de 14 des 16 mausolées inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et détruits par des groupes extrémistes violents entre 2012 et 2013.



Reconstruction du mausolée de Al Taouati , Toumbouctou, Mali (2015) © UNESCO-Mamadou Kon

Aidez-nous à lutter contre le trafic illicite

Fouilles clandestines et trafic illicite d'objets culturels dépossèdent les populations de leur patrimoine culturel et financent le terrorisme et les réseaux criminels. L'UNESCO œuvre pour freiner le trafic illicite en formant le personnel d'agences chargées de l'application de la loi et des douanes, identifier les filières du commerce illicite et saisir les objets pillés en vue de leur restitution.



ormation à Gaboron Botswana (2012)

Aidez-nous à célébrer la diversité culturelle

L'UNESCO s'engage auprès des jeunes pour renforcer l'appréciation et le respect pour toutes les cultures du monde. Rejoignez-nous et contribuez à la campagne #Unispourlepatrimoine pour célébrer la diversité culturelle de ce monde.



telier de traditions loc de narration,

Aidez-nous à comprendre les réalités du terrain

Compte tenu des conditions de sécurité difficiles dans la plupart des pays touchés par les conflits ou les catastrophes naturelles, l'UNESCO se repose sur les images satellites pour suivre les dommages au patrimoine, en coopération avec UNITAR/UNOSAT et d'autres partenaires. Cela contribue à cibler les interventions d'urgences, et apporte les données nécessaires pour lutter contre le trafic illicite et planifier le rétablissement.



Ancienne ville d'Alep, syrie (22 octobre 2014) © US Department of State, NextView License (DigitalGlobe)